



Parc
naturel
régional
des Volcans
d'Auvergne

PLAN PASTORAL TERRITORIAL DES VOLCANS D'AUVERGNE



UN PLAN PASTORAL POUR LES VOLCANS D'Auvergne



Porté par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et animé par l'association Auvergne Estives, le premier Plan Pastoral Territorial auvergnat voit le jour en 2022.

Son objectif est de soutenir les activités pastorales collectives face aux défis à venir, avec un programme d'actions sur 5 ans.

La rédaction du Plan Pastoral Territorial s'est pleinement basée sur :

- les données issues d'une enquête pastorale réalisée en 2020-2021
- les enjeux ressortis des différentes réunions communales ;
- le travail d'un comité de pilotage représentatif de la diversité des usagers des espaces pastoraux.

Le Plan Pastoral Territorial sera financé par des fonds FEADER à hauteur de 63% et par la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 37%, pour un total de 3 616 970 €. Les taux de financement s'élèveront à 70% de la dépense engendrée pour les investissements pastoraux, 80% pour les études/ recherches, diagnostics et actions de communication.

➤➤ **Fortement déployé en Rhône-Alpes depuis 2006, avec 29 territoires engagés, les Plans Pastoraux Territoriaux sont désormais accessibles aux territoires auvergnats, grâce à la fusion des Régions.**

Ce dispositif régional accompagne la mise en œuvre concertée d'actions de valorisation des espaces pastoraux dans le Volcans d'Auvergne, entre l'ensemble des acteurs du territoire.



Qu'est-ce que le pastoralisme ?

C'est l'ensemble des activités d'élevage valorisant, par un pâturage extensif, des ressources naturelles spontanées (herbacées, arbustives et/ou arborées), pour assurer tout ou partie de l'alimentation de troupeaux de bovins, ovins, caprins et équins.

Les services rendus par les activités pastorales sont multiples :

- Valorisation de ressources locales qui participent à la qualité et la typicité des produits ;
- Résilience des espaces face au changement climatique, essentiels au maintien de l'activité économique des exploitations ;
- Maintien de paysages ouverts qui contribuent à l'attractivité du territoire, à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre les incendies ;
- Support de patrimoines, de savoir-faire et d'activités de loisirs de pleine nature.

>>> Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Avec l'Artense, le Cézallier, les Monts du Cantal, les Monts Dore et les Monts Dômes, le Parc se compose de 5 régions naturelles singulières et contrastées, issues d'une longue histoire volcanique.

Plus grand Parc de France métropolitaine avec 400 000 hectares et 90 000 habitants, il a été classé en 1977 pour préserver et développer la richesse de ses patrimoines naturels, paysagers et culturels.

Pour ce faire, le syndicat mixte du Parc agit au quotidien, en pilotant des actions en faveur de l'agriculture et du pastoralisme, des paysages, de l'urbanisme et des énergies, des espaces naturels, de la biodiversité et du tourisme écoresponsable, de l'économie locale, de l'éducation à l'environnement et de l'information des habitants.

Il est présidé par Lionel Chauvin depuis octobre 2020.



>>> Auvergne Estives

Né en 2015 d'une volonté de soutenir les entités pastorales collectives, Auvergne Estives est devenu l'interlocuteur principal du pastoralisme en Auvergne aux côtés des éleveurs, des bergers, des élus, des institutions, ...

Présidée par Jean-Michel Vigier, l'association Auvergne Estives a différentes missions :

- Accompagner les projets d'aménagement des entités pastorales collectives et participer à la vie de ces structures ;
- Accompagner les projets de territoire, de leur émergence à leur mise en œuvre ;
- Améliorer les connaissances liées au pastoralisme et aux espaces pastoraux ;
- Valoriser les espaces pastoraux via une communication auprès de différents publics ;
- Faciliter la cohabitation des activités et le partage des espaces pastoraux ;
- Assurer le lien et la prise en compte des enjeux pastoraux dans les politiques territoriales.

LE SOCLE : LA RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE PASTORALE

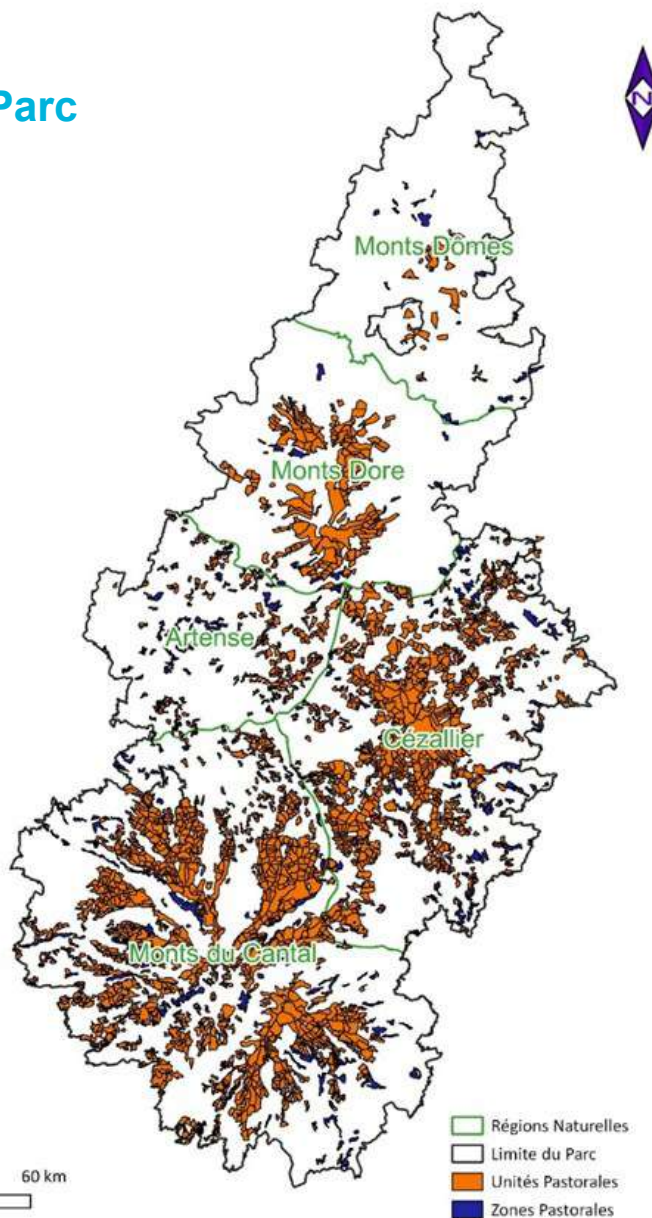
Les données n'existant pas sur le territoire, l'enquête pastorale des Volcans d'Auvergne a été réalisée sur les années 2020 et 2021.

Le domaine pastoral du Parc des Volcans d'Auvergne

Pour l'enquête pastorale 2020-2021, on distingue 2 types de surfaces pastorales :

Les unités pastorales à fonction spécialisée d'estive, communément appelées « estives », se caractérisent par l'accueil de troupeaux durant l'été.

Les zones pastorales ou zones intermédiaires, souvent plus basses en altitude, peuvent à l'inverse accueillir des animaux en fonction de la ressource fourragère sur les périodes printanière, estivale et automnale.



Source : Données PNRVA_R.EYCHENNE_Auvergne Estives_2021

La surface pastorale recensée est de **90 965 ha** soit **23,4 % de la surface du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne** et **37,6% de la surface agricole utile des 149 communes enquêtées**. La surface pastorale recensée est composée à **91%** d'unités pastorales à fonction spécialisée d'estive et à **8 %** de zones pastorales.

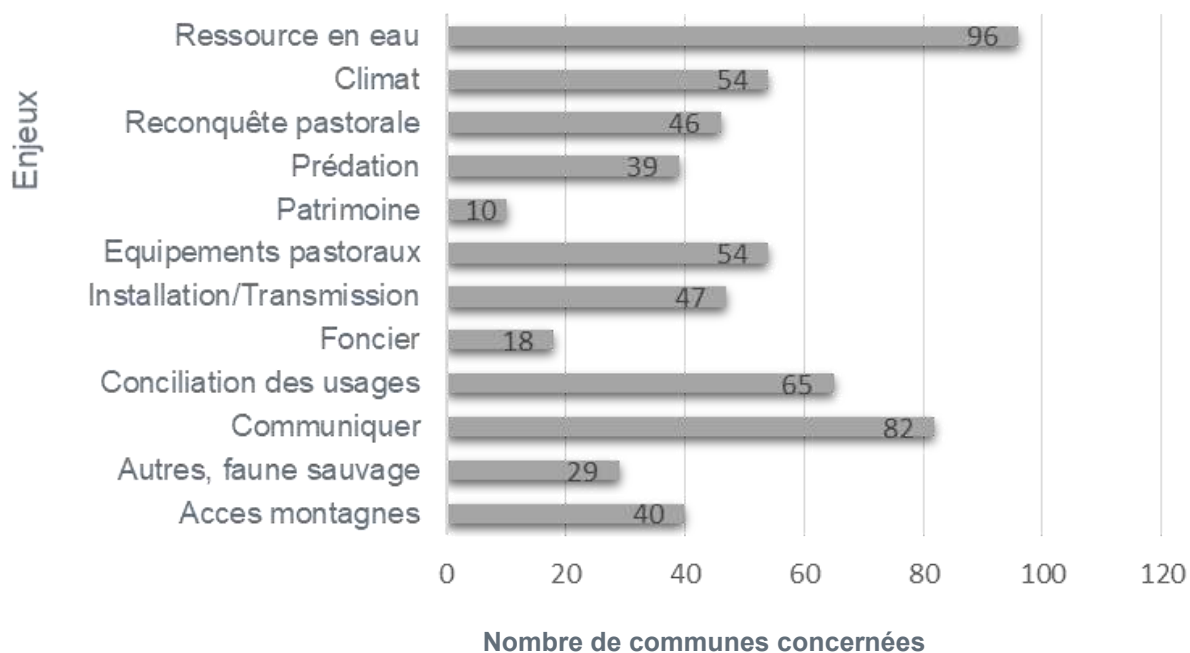


Sur les deux types de zones, différents constats ont pu être dressés :

- Majoritairement des propriétés privées ;
- Les outils de gestion collective sont à développer ;
- Ce sont environ 115 000 têtes de bétail qui pâturent les espaces pastoraux des Volcans d’Auvergne.



➤➤ LES ENJEUX PASTORAUX DES VOLCANS D'AUVERGNE



LES GRANDS AXES DU PLAN PASTORAL TERRITORIAL



Axe 1 : Construire et maintenir les projets pastoraux sur les Volcans d'Auvergne

- 1.1 Structuration du foncier agricole dans le temps
- 1.2 Création des modes de gestions collectifs

Axe 2 : Préserver et soutenir l'activité pastorale, production majeure du territoire

- 2.1 Réalisation et amélioration des accès des surfaces pastorales
- 2.2 Amélioration et création de cabanes pastorales sur les surfaces pastorales
- 2.3 Optimisation et amélioration de la gestion de l'eau sur les surfaces pastorales
- 2.4 Faciliter l'optimisation des conditions de pâturage

Axe 3 : Préserver et gérer les milieux naturels et pastoraux

- 3.1 Diagnostiquer, gérer et suivre les dynamiques de milieux
- 3.2 Optimiser et gérer le pâturage sur des écosystèmes complexes

Axe 4 : Multi-usage et communication du domaine pastoral : tourisme et patrimoine et pédagogie

- 4.1 Diagnostic multiusage sur les espaces pastoraux (tourisme, environnement, gestion forestière et cynégétique)
- 4.2 Développer la sensibilisation, la communication et la médiation entre les usagers des espaces pastoraux

Axe 5 : Animation globale du Plan Pastoral Territorial





LES SOUTIENS FINANCIERS

7
↑



Organisation et structuration du foncier agricole et des modes de gestion collectifs

- Création d'associations foncières pastorales et rédaction de conventions pluriannuelles de pâturage et baux ruraux
- Création de nouveaux modes d'organisation collective des éleveurs et conforter les structures existantes

Travaux d'aménagement et d'amélioration des équipements pastoraux

- Dessertes pastorales ou sylvopastorales ; Revers d'eau
- Création et rénovation de cabanes pastorales fixes ou mobiles et des burons
- Création et amélioration de captage - forage, système de distribution - système de stockage
- Clôtures fixes ou mobiles ; Contention

Pastoralisme et milieux naturels

- Reconquête pastorale ; Broyage ; Plantation de haie ; Sylvopastoralisme
- Mise en défend de zones humides, parcelles de régénération sylvopastorale ; Murets en pierre sèche ; Suivi et lutte contre campagnol terrestre

Communication et Multi-usage

- Sensibilisation, communication et médiation entre les usagers
- Multi-usage et information des usagers : passages canadiens, dispositifs de franchissement de clôtures, signalétiques informatives...

EN TANT QU'EXPLOITANT AGRICOLE, VOUS AVEZ DES BESOINS SUR VOS SURFACES PASTORALES ?

Vous êtes éleveurs et vous avez un projet collectif sur vos zones pastorales (zones intermédiaires) ou vos unités pastorales (estives), manifestez-vous. Des financements sont disponibles pour soutenir le pastoralisme dans le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

>>> Contact

Auvergne Estives

37 avenue de Collandres
15400 Riom-ès-Montagnes

auvergne-estives@cantal.chambagri.fr
Animatrice : Anaïs Mager – 04 71 78 49 21



8
↑



Seuls les projets collectifs seront accompagnés par le Plan Pastoral Territorial. Différents types de collectifs existent : groupements pastoraux, associations foncières pastorales, collectivités territoriales, associations loi 1901, ...).



Édition août 2022 | Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne



Ce programme bénéficie du financement Région Auvergne-Rhône-Alpes et le FEADER Auvergne-Rhône-Alpes.